

# vivre

## en Loire et Nohain



### Dossier :

#### Environnement

Création d'une plate-forme écologique

Présentation du programme

Tri sélectif : Que deviennent nos emballages ?

Interview Michel Frégeai

*Le semestriel d'information de la Communauté de Communes Loire et Nohain*

N° 1 - AVRIL 2003



**Services  
aux habitants**  
**Médiathèque**  
Manifestations



**Urbanisme**  
**Le village  
d'entreprises**  
Le SCOT

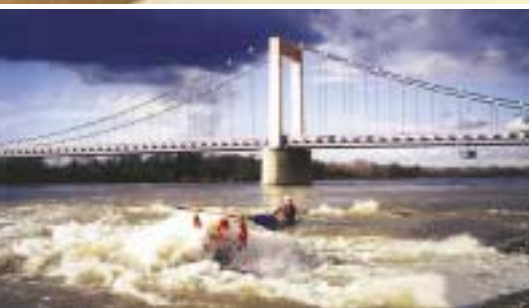


**Terroir**  
**Recette**  
Confiture de  
cynorrhodon

# vivre & entreprendre

en Loire et Nohain

Communauté de Communes Loire et Nohain



## Implantez-vous dans un Parc d'Activités ouvert sur le numérique

A 1h30 de Paris, directement desservi par la nouvelle autoroute A77, le Parc d'Activités du Val de Loire est équipé de son propre réseau à très haut débit en fibre optique.

Avec un **village numérique** comprenant des ensembles immobiliers dédiés aux technologies de l'information et de la communication, un centre européen de formation et une salle de conférence, le Parc d'Activités offre un positionnement stratégique et un pôle de service complet conçu pour les entreprises.

Une **charte d'aménagement qualitative** et une gestion sectorisée des activités facilitent l'accueil d'implantations complémentaires.

Des aides ciblées, des soutiens techniques et financiers, une implantation clé en main vous sont proposés par un interlocuteur unique: **la SAEM Loire et Nohain**.



Bienvenue sur [www.loire-nohain-developpement.com](http://www.loire-nohain-developpement.com) ou [www.cc-loire-nohain.com](http://www.cc-loire-nohain.com)  
Communauté de Communes Loire et Nohain - 2, rue Chollet - BP 70 - 58203 COSNE-SUR-LOIRE CEDEX  
Tél. 03 86 28 92 92 - e-mail : [ccln@cc-loire-nohain.fr](mailto:ccln@cc-loire-nohain.fr)

# sommaire

## Services aux habitants. . . . . p 4-5

La médiathèque  
de Neuvy-sur-Loire  
Le service de portage  
de repas  
Les manifestations

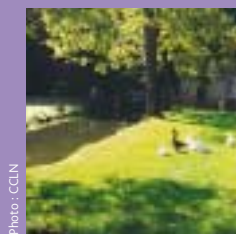


## Urbanisme. . . . . p 6-7

Le village d'entreprises  
Le SCOT

## Environnement . . . . . p 8-11

Création d'une plate-forme  
écologique  
Présentation du programme  
Interview de  
M. Michel FRÉGEAI  
Tri sélectif: Que deviennent  
nos emballages?



## Dossier Finances . . . . . p 12-13

Investir dans l'aménagement du territoire

## Développement économique . . . . . p14-15

Le très haut débit:  
un outil au service des  
entreprises



## Les communes en fête. . . . . p 16-17

## Terroir/Recette. . . . . p18

Le cynorrhodon

## Infos pratiques . . . . . p19

# édito

Chers concitoyens,

La Communauté de Communes Loire et Nohain, créée en janvier 2000, a au fil des mois pris en charge de nombreuses compétences qui sont au cœur de votre vie de tous les jours.

C'est pourquoi nous avons désormais pris la décision de vous informer régulièrement sur le fonctionnement et les projets de cette nouvelle structure qui réunit les 9 communes des deux cantons de Cosne (Alligny, Annay, La Celle, Cosne-Cours, Myennes, Neuvy, Pougny, Saint-Loup et Saint-Père).

Un accent tout particulier a été mis sur le développement économique et la création d'emplois. Aujourd'hui, votre Communauté de Communes est propriétaire de 60 hectares sur la nouvelle zone d'activités de Cosne Sud en cours d'aménagement. Un village d'entreprises est en construction et dans les prochains mois il sera suivi d'un village numérique intégralement dédié aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Grâce au câblage par fibre optique, qui sera terminé début 2004, nous serons ainsi la plus petite collectivité en France et la première en Bourgogne à offrir l'internet à très haut débit. Vous aurez compris que nous sommes convaincus que les créations d'emplois se feront essentiellement dans le tertiaire et les services. Le très haut débit aidera nos entreprises locales à se développer sur place limitant ainsi le risque de leur délocalisation. Cela nous offrira également des atouts supplémentaires pour attirer de nouvelles entreprises.

La Communauté gère également les problèmes de l'environnement: collecte des déchets, tri sélectif, avec un projet de plate-forme de compostage pour traiter et valoriser les déchets verts et les fermentescibles.

Plus généralement nous sommes attachés à moderniser les services publics communautaires afin de vous satisfaire et de rendre toujours plus attractif notre territoire. Nous avons en charge désormais la bibliothèque de Cosne, la nouvelle médiathèque de Neuvy. Un nouveau projet de salle culturelle et de médiathèque à Cosne est aussi à l'étude. Les cuisines collectives de Cosne et de Neuvy ont été réunies ce qui permet aujourd'hui la fabrication de plus de 750 repas scolaires et quelque 130 repas à domicile pour les personnes âgées. La crèche, la halte garderie, la piscine sont, elles aussi gérées par la Communauté. Un projet d'une nouvelle école de musique est bien avancé et devrait démarrer avant la fin de l'année. Enfin, un schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) va nous permettre de déterminer, sur l'ensemble des communes, une politique du logement et du cadre de vie.

Vous pouvez constater qu'en peu de temps votre Communauté de Communes a réalisé un travail considérable, et propose de nombreux projets pour assurer le développement de notre territoire et le rendre plus agréable à vivre. Tout cela a été possible grâce à la détermination de vos élus, à leur esprit de solidarité, à une cohésion et une entente sans faille. Je tiens à remercier personnellement tous les élus communautaires et en particulier les maires car ils ont su placer avant tout l'intérêt général des habitants. Ils font ainsi honneur à leur mandat. Mesdames, Messieurs, chers concitoyens, soyez certains que votre Communauté de Communes Loire et Nohain est à votre écoute pour répondre à vos attentes.

Didier BÉGUIN, Président



**DIDIER BÉGUIN**  
Président  
de la communauté  
de Communes

**vivre**  
en Loire et Nohain



Numéro 1 - avril 2003  
Magazine semestriel d'information de  
la Communauté de Communes Loire et Nohain  
2, rue Chollet BP 70  
58203 COSNE-SUR-LOIRE CEDEX  
Tél. 03 86 28 92 92 - Fax 03 86 28 92 93  
www.cc-loire-nohain.fr  
e-mail : ccln@cc-loire-nohain.fr

Directeur de la publication : Didier Béguin  
Rédactrice en chef : Clarisse Réveillac  
Comité de rédaction : Clarisse Réveillac,  
Daniel Drouhin  
Appui Technique : Sébastien Visset  
Crédits Photo couverture : Christophe Deschanel,  
CCLN

Conception : CARPEDIEM  
Impression IMP GRAPHIC  
Distribué gratuitement

# Médiathèque

## intercommunale de Neuvy-sur-Loire

Décentraliser l'activité "classique" de la bibliothèque vers les communes plus rurales ou éloignées de Cosne, créer un espace de sensibilisation et de formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication: voici les enjeux qui ont présidé à la création de la nouvelle médiathèque de Neuvy-sur-Loire.

Initiée par les membres du conseil municipal, financée par la commune, elle est gérée depuis son ouverture par la CCLN.

Rappelons qu'à l'horizon 2005, un nouvel espace culturel verra le jour sur le site du Vieux Château à Cosne-sur-Loire. Il comprendra une salle de spectacle et une médiathèque qui viendra remplacer l'actuelle bibliothèque.

### UN ESPACE MÊLANT MÉDITATION ET CONVIVIALITÉ

Première étape vers l'accès à internet pour tous et la mise en réseau des différents pôles culturels et administratifs du territoire, cet espace multimédia redonne vie à l'ancienne halle marchande couverte que les Neuvyçois connaissent bien.

L'architecte a conçu l'espace de façon à accueillir lecteurs et curieux d'informatique dans un même lieu, intime et aéré. Les uns pourront consulter à loisir livres et périodiques alors que les autres, installés dans une partie plus isolée navigueront dans un monde virtuel grâce aux nombreux CD Rom, vidéos et DVD mis à leur disposition.

L'accès permanent à internet et la présence d'une personne en charge des NTIC rendront cet espace multimédia accessible à tous, indépendamment du niveau de connaissance en la matière.

### Quelques chiffres

#### Une équipe de 3 personnes

- Sandrine Gout (multimédia),
- Sylvie Renault (livres),
- Stéphane Landois (animateur Espace Culturel Multimédia)

#### Multimédia

- 10 postes informatique en réseau
- 50 CD Rom à l'ouverture
- 130 CD audio à l'ouverture, 380 CD en cours d'année
- 75 DVD, à doubler dans l'année
- 150 films vidéo, 50 documentaires

#### Espace livres

- 3 000 titres enfants et ados
- 2 500 titres adultes
- près de 45 périodiques
- un Fonds local (auteurs bourguignons) de 50 titres

Possibilité de **consulter en ligne** le catalogue des ouvrages et documents multimedia disponibles: [www.cc-loire-nohain.fr](http://www.cc-loire-nohain.fr) (accès direct par le portail)

#### En savoir plus

Médiathèque Intercommunale de Neuvy-sur-Loire, Place Alexandrine Semence, 58450  
Tél. 03 86 39 23 55  
e-mail: [mediatheque.ccln@fr.oleane.com](mailto:mediatheque.ccln@fr.oleane.com)



Photo: Ch. Deschanel



Photo : Ch. Deschanel

# Service du lien social livraison de repas à domicile

Avez-vous déjà repéré les petites camionnettes du Service du Lien Social ?

Elles passent pourtant tous les matins en semaine, et délivrent victuailles et bonne humeur. Animé par deux sympathiques "agents", le service a fait des adeptes.

Céline Lasne (secteur urbain)  
et Véronique Delval (partie rurale)

"Nous parcourons quotidiennement plus de 170 km (partie rurale et urbaine) et livrons une centaine de personnes. Bien sûr, la livraison n'est qu'un aspect de notre travail. Nous sommes de véritables médiatrices auprès des personnes âgées. Par notre présence quotidienne, nous sommes les premières à soutenir les plus fragiles ou les aider dans les petites tracasseries de la vie (prises de rendez-vous chez le médecin, achats de timbres, rédaction de courriers, changement d'ampoule même!). Impossible pour nous d'être en retard, on nous attend souvent avec beaucoup d'impatience!"

Comme un prétexte pour avoir de la visite, une rencontre qui ponctue le quotidien. "C'est mon petit soleil du matin. Je guète son arrivée et lui prépare un petit café. Elle est bien gentille avec nous..."

Depuis plus de deux ans que le service fonctionne sur l'ensemble du territoire communautaire, le rituel est bien rôdé. Et puis, être livré à domicile en semaine, c'est vraiment pratique. Les habitués



Photo : Ch. Deschanel

ont pris goût à la variété des menus, simples et équilibrés. Si certains restent un peu sceptiques quand il s'agit de tester le sucré-salé, d'autres apprécient toujours les nouvelles expériences culinaires: Semaine du Goût, Menus spéciaux en fonction des fêtes, découverte de saveurs du monde... Le traditionnel laisse parfois place à l'inédit.

### Tarifs:

6,75 € le repas  
Facturation en fin de mois  
Livraison entre 7h 45 et 12h 15  
5 jours par semaine  
(livraison la veille des jours fériés)

**Pour tout renseignement et inscriptions:**  
téléphoner à la CCLN au 03 86 28 92 92.

## Calendrier Manifestations

### CCLN 2003

Retrouvez mois par mois l'intégralité des fêtes de l'année sur l'internet: [www.cc-loire-nohain.fr](http://www.cc-loire-nohain.fr) rubrique "Agenda". Quelques unes des manifestations les plus importantes:

**19 et 20 avr. - CABARET DU RIRE**  
(théâtre)

Organisation: Trait D'Union 58  
Lieu: Salle des fêtes de Cosne

**30 avr. et 1<sup>er</sup> mai - FÊTE DU MUGUET**  
(stands - jeux - animations - bal)

Organisation: Comité des Fêtes  
et Détente et loisirs

Lieu: Alligny-Cosne

**2 au 4 mai - SALON DES ANTIQUAIRES**

Organisation: Comité des Fêtes  
Lieu: Salle de la Chaussade (Cosne-sur-Loire)

**10 mai - FOIRE AU BOUDIN**

(animations - stands - dégustation)  
Organisation: ASCN, Comité des fêtes,  
municipalité

Lieu: centre ville Neuvy

**10 et 11 mai - FOIRE DE MAI**

(stands - marché - fête foraine)  
Organisation: Pour vivre à Cours  
Lieu: Cours-les-Cosne salle des fêtes et terrain

**23, 24 et 25 mai - 15<sup>e</sup> SALON DU LIVRE**

(avec un hommage à G. Simenon)  
Organisation: Trait D'Union 58  
Lieu: Place de la Mairie (à Cosne)

**4 au 12 juin - 13<sup>e</sup> SEMAINE DU JEUNE THÉÂTRE**

(représentations des élèves de l'école  
+ ateliers thématiques)  
Organisation: Nohain Atelier Théâtre  
Lieu: Salle des fêtes (Cosne)

**14 et 15 juin - FÊTE DE LA LOIRE**

(stands - brocante - animations)  
Organisation: Gabariers du Haut Val de Loire  
Lieu: Bord de Loire-Chaussade

**15 août - FÊTE DE LA MOISSON**

(jeux - démonstration de machines  
anciennes - bal - stands)  
Organisation: FRAMAA  
Lieu: St-Loup-des-Bois

**23 et 24 août - COMICE AGRICOLE**

(défilé - stand - animations)  
Organisation: Bureau Intercommunal  
du Comice  
Lieu: Stade-Chaussade (Cosne), St-Loup

**13 et 14 sept. - FOUEE AVALOUE**

(animations - stands - bal)  
Organisation: Joie de Vivre  
Lieu: St-Père

**11 et 12 oct. - RALLYE DES VIGNOBLES**

(course cycliste et pédestre)  
Organisation: Cyclotourisme  
Lieu: Stade de Cosne (départ)

**14 et 15 nov. - 8<sup>e</sup> FESTIVAL DU FILM**

(présentation de court métrages)  
Organisation: Trait D'Union 58  
Lieu: Cinéma l'Eden

La Communauté de Communes Loire et Nohain, comme le département de la Nièvre, se heurte aujourd'hui à trois défis: déclin démographique, reconversion économique et déficit d'image à l'extérieur. Notre communauté veut relever et gagner ces trois défis.

# Le village d'entreprises

## Présentation

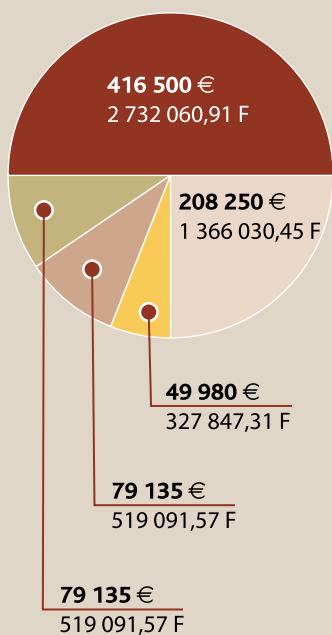
Diversifié, le tissu industriel nivernais s'est développé en grande partie le long de la Loire, axe majeur de communication, aujourd'hui relayé par la nouvelle autoroute A77.

Assise entre les régions Centre et Bourgogne, à 1h30 de Paris, la Communauté de Communes Loire et Nohain et sa ville phare Cosne-sur-Loire s'inscrit au cœur d'une importante zone de chalandise. Desservie par l'A77, elle bénéficie en outre d'un réseau ferroviaire étendu.



Inauguration du village d'entreprises par Jean-Pierre Soisson, Marcel Charmant, Patrick Pierrard, Cécile Felzines et Didier Béguin.

## Plan de financement



**TOTAL : 833 000 €**  
(5 464 121,80 F)

- Apport CDC (50%)  
emprunt bancaire
- Subventions FEDER (25%)
- Subventions DDR (6%)
- Subventions Département
- Subventions Région

## UN PROGRAMME GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Désireux de placer le territoire communautaire dans une démarche créatrice d'emploi, les élus de la CCLN ont très vite misé sur un aménagement du territoire et un développement économique forts. Les emplois ainsi générés, associés aux actions mises en place en parallèle (SCOT, installation d'un réseau de télécommunications à fibre optique, création de pôles culturels, aménagements fonciers...) seront le premier pas vers une revitalisation du territoire communautaire.

## LE PARC D'ACTIVITÉS DU VAL DE LOIRE (PAVL)

Stratégiquement installé le long de l'A77, à l'entrée de la ville de Cosne-sur-Loire, il est résolument axé sur les Technologies de l'Information et de la Communication.

Confiée pour les études préliminaires à de grands cabinets de consultants, cette unité foncière d'environ 70 hectares fait désormais l'objet d'une **charte d'aménagement qualitative** (qualités du site d'implantation, aménagement des espaces publics et privés, conception des bâtiments, respect de l'environnement) et d'une gestion sectorisée.

## AU SEIN DU PAVL: LE VILLAGE D'ENTREPRISES

Ce village, véritable pépinière d'entreprises, permettra aux créateurs et porteurs de projets d'être soutenus dans leur phase de démarrage, et aux structures existantes d'engager aisément leur phase de délocalisation ou diversification. Cet aménagement participe à la stratégie commune de développement des bassins d'emploi le long de l'A77 des communes du Val de Loire.

## DES SOUTIENS, DES PARTENAIRES

Le Village d'Entreprise du PAVL fait partie d'un concept global initié par la **CCI de la Nièvre**.

## PETIT RAPPEL

Il s'agit de constituer le long de l'axe du Val de Loire quatre ensembles de 300m<sup>2</sup> chacun (Cosne-sur-Loire/La Charité-sur-Loire/Varennes-Vauzelles et Magny-Cours) ayant pour but de créer une offre d'accueil en matière de locaux d'activités, de créer un concept spécifique "Val de Loire - A77" et de renforcer l'action de la collectivité départementale par un aménagement concerté du territoire. La Communauté de Communes Loire et Nohain bénéficie d'aides financières de la part de l'Europe, de l'Etat, de la Région Bourgogne et du Département.

# Le SCOT

## Le Schéma de Cohérence Territoriale

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document d'urbanisme de planification qui fédère des communes autour d'un grand projet d'aménagement du territoire.

Il est directement issu de la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbains) du 13 décembre 2000 qui insiste sur l'obligation pour les communes de se regrouper dans un périmètre défini autour d'un SCOT.

Ce dernier expose le diagnostic réalisé, au regard des prévisions économiques et démographiques, et des besoins en matière de

développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

Il définit, dans un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pour un territoire précis et pertinent, les orientations générales des politiques publiques d'urbanisme dans différents domaines comme l'habitat, le développement économique, les loisirs, le déplacement des personnes et des marchandises, la régulation du trafic automobile.

## Un SCOT pour la Communauté de Communes Loire et Nohain

**Le territoire communautaire a jusqu'ici engagé des dossiers significatifs en matière de développement économique, à travers le Parc d'Activités du Val de Loire et l'installation d'un réseau de télécommunication à fibre optique notamment (voir dossier pages 14-15). Il est désormais nécessaire de donner une vision à long terme des actions à engager pour améliorer la qualité de vie et favoriser son développement.**

Le SCOT doit nous permettre de mieux comprendre notre territoire afin d'apporter des réponses aux caractéristiques de notre bassin de vie et d'emploi. Nous savons par exemple que 35% de la population active habite dans le Cher. Ainsi, de nombreux paramètres obligent à penser le territoire de façon globale et cohérente.



Photo : CCIN

### ON DEVRA

- déterminer les orientations générales de l'organisation de l'espace et la restructuration des espaces urbanisés,
- déterminer les grands équilibres entre espaces urbains ou à urbaniser et les espaces naturels, agricoles et forestiers,
- prendre en compte les incidences de ces orientations sur l'environnement,
- définir les objectifs relatifs à l'équilibre social de l'habitat, à l'équilibre entre l'urbanisation et la création de desserte en transports en commun, à l'équipement commercial et artisanal, à la mise en valeur des entrées des villes et à la prévention des risques naturels et technologiques...

### UN TRAVAIL EN COMMUN

Pour mettre en place toutes ces mesures d'accompagnement, il est nécessaire d'associer plusieurs partenaires à la réflexion: concertation avec la population, avec les communes et Communautés de Communes voisines, association de l'État, de la Région, du Département, du Préfet et des chambres consulaires.

## Interview



Photo : Ch. Deschanel

### MICHEL JAUËEN

Architecte - Urbaniste  
Artisan de la Charte d'Aménagement et de Qualité du Parc d'Activités du Val de Loire

**LES ÉLUS SE SONT RÉCEMMENT ENGAGÉS SUR UN AMÉNAGEMENT QUALITATIF DU PAVL EN SIGNANT UNE CHARTE S'Y RAPPORTANT. QU'IMPLIQUE EXACTEMENT CE DOCUMENT ?**

C'est une base de réflexion pour l'aménagement global du Parc d'Activités. Il définit, par exemple les vues à préserver, préconise un certain type de voirie, de desserte, de hauteur de bâtiment, d'aménagement des espaces boisés publics ou privés...

**COMMENT ÉLABOREZ-VOUS CE TYPE DE DOCUMENT ?**

Je travaille beaucoup avec les hommes, la vision volontaire qu'ils peuvent avoir du site futur. J'étudie tous les documents se rapportant au lieu d'implantation: les réflexions préalables, les plans Locaux d'Urbanisme, les engagements pris (Charte couleur par exemple), les photos aériennes... en y associant les préoccupations du moment. Depuis les années 70 par exemple, on tente de mieux combiner respect de l'environnement et productivité.

**VOUS ALLEZ ÉGALEMENT MENER LES ÉTUDES RELATIVES AU SCOT (voir dossier).**

Oui. De la même manière, il faudra concilier les attentes et perspectives de chacun en ne négligeant aucun des paramètres liés à la vie quotidienne. L'enjeu est de faire du territoire communautaire un espace de vie de qualité.

**VOUS AVEZ UN PARCOURS ÉTONNANT: UNE PREMIÈRE FORMATION EN MÉCANIQUE (CONCEPTION DE MACHINES-OUTILS), OÙ SE DESSINE DÉJÀ UN GRAND INTÉRÊT POUR L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME, SUIVIE D'ÉTUDES D'INGÉNIEUR EN GÉNIE CIVIL ET URBANISME À L'INSA (INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES)...**

Après mes études, j'ai exercé à Macon puis à Cergy Pontoise pendant 12 ans dont 6 en tant que Directeur de l'urbanisme. C'était une réelle opportunité que de concevoir et bâtir un lieu de vie dans son ensemble. En parallèle, depuis 1989, je dirige un bureau d'études. J'y ai quelques projets importants en cours, avec la ville de Strasbourg notamment.

**ET VOUS N'AVEZ JAMAIS VRAIMENT QUITTÉ LE MILIEU UNIVERSITAIRE...**

C'est vrai. J'ai donné des cours à Sciences Politiques Paris. Je mène surtout de nombreux travaux et réflexions sur "l'Art et la Ville" et suis fréquemment sollicité pour animer des ateliers internationaux. Je voyage donc souvent, en Chine notamment. Ce qui ne m'empêche pas de me rendre à Cosne régulièrement.

# Création d'une plate-forme écologique

## UNE PROBLÉMATIQUE

**N**ous prenons conscience depuis quelques années du rôle implicite que nous jouons dans la dégradation permanente de la planète.

Nous savons que nous faisons subir à l'environnement des méfaits qui s'avèrent irréversibles: en brûlant tous types de produits toxiques, en les laissant se dégrader dans la nature, en produisant des quantités astronomiques d'emballages, de prospectus, d'objets "jetables" de diverse nature dont nous ne savons que faire et dont nous sommes saturés.

Dès lors, nous devons changer notre mode d'appréhension de l'environnement et du rôle qui est le nôtre. L'avenir se pose désormais en terme de réparations. Nous devons devenir des

éco-citoyens en évitant le gaspillage des ressources naturelles de la planète et en pensant aux nouvelles générations.

C'est au prix de radicaux changements dans nos habitudes de consommateurs que nous stabiliserons progressivement l'émission de déchets ultimes.

## DES SOLUTIONS RADICALES DES RÉPONSES DURABLES

L'Etat a pris en compte cette problématique et le législateur a dû statuer fermement sur le traitement des nombreux et divers déchets que nous émettons chaque jour (plus d'un kilo par jour par habitant).

Ainsi, la Communauté de Communes Loire et Nohain a-t-elle dû faire face à la fermeture de

l'usine d'incinération sise à Villechaud.

Déstabilisés, mais soucieux de mettre l'environnement au cœur de la vie des citoyens et de leurs enfants, les élus de la Communauté ont alors opté pour la construction d'une structure écologique complète et durable.

Ainsi, notre territoire bénéficiera bientôt d'un pôle multifilières de retraitement des déchets valorisables dont une partie sera axée sur le compostage :

- Une structure autonome capable de donner une réponse efficace et durable pour un meilleur respect de notre environnement
- Une structure adaptée à tous les éco-citoyens (dont les commerçants et artisans)
- Un lieu ouvert et moderne qu'il appartiendra à tous de faire vivre



## Le projet prévoit

1. l'installation d'une plate-forme de compostage permettant le traitement des déchets verts et des bio-déchets
2. l'installation d'une déchetterie en remplacement de l'existante
3. l'installation d'un dispositif de transfert des ordures ménagères vers un centre de traitement agréé
4. l'installation de locaux adaptés pour le bon fonctionnement de la structure (garage pour les bennes, bureau, espace d'accueil, de contrôle d'accès, de pesage, structure et matériel de compostage... et une maison pour le gardien).

## > Petite chronologie

### Avant 2001 :

Depuis plusieurs dizaines d'années, les habitants de la Communauté de Communes bénéficient d'une usine d'incinération située à Villechaud. La structure permet de brûler l'ensemble des déchets des ménages.

### Fin 2001 :

La mise en vigueur de nouvelles normes en matière d'environnement force la fermeture de cette usine.

Le coût de traitement des ordures ménagères s'avère dès lors très important: en plus des coûts habituels, on paie l'enlèvement, le transport (jusqu'au Centre d'enfouissement de La Fermeté puis jusqu'à la nouvelle usine d'incinération de Fourchambault) et la mise en décharge.

La déchetterie des Carrières, qui reçoit les déchets encombrants, ferrailles, déchets verts... est elle-même proche de la saturation.

### Début 2002 :

Une première analyse permet d'axer les réflexions sur un site multifilières pour la gestion et le traitement des déchets.

Parallèlement, on met en place la collecte sélective : renforcement des Points d'apports volontaires, incitation au tri...

### Courant 2002 :

Les premières études sont lancées en vue de la construction d'un complexe multifilières répondant à de strictes exigences en matière d'écologie et permettant la valorisation de tous types de déchets.

Les Communautés de Communes voisines font face à des problématiques similaires.

Le site de la future plate-forme écologique est déterminé: le complexe s'installera route d'Alligny (RD14) entre Rosières et Villeprevoir.

Pour l'enfouissement des déchets ultimes (non valorisables), un site est pressenti sur la commune d'Annay.

# Présentation

## du programme dans son ensemble

Le terrain des Vaugeots s'étend sur 35 600 m<sup>2</sup>.

Il est en partie caché par les bois, à plus de 1 kilomètre de l'habitation la plus proche, non loin d'une voie rapide, évitant aux transporteurs la traversée de zones urbaines.

### 1. L'UNITÉ DE COMPOSTAGE

Le compostage est un procédé biologique permettant la valorisation des déchets organiques (déchets verts, déchets de cuisine...) et la production d'un amendement organique valorisable: le compost.

Le traitement des déchets organiques sur une unité de compostage reproduit les principales phases de dégradation du carbone dans le milieu naturel en contrôlant les paramètres de fermentation afin d'accélérer le temps de dégradation et éviter les nuisances.

Le process proposé (voir interview) est le compostage à l'air libre avec aération et retournements, permettant la maîtrise des nuisances olfactives et fournissant un produit de qualité.

Le dimensionnement de l'unité est basé sur 5 500t/an (50% déchets verts, 50% déchets organiques) pour prendre en compte des évolutions pratiques sur la durée.

Le coût de production du compost est estimé à environ 45 € HT la tonne alors que son incinération est de 100 € HT la tonne.

> suite p.10



Site de la future plate-forme écologique

Photo: CCLN

## > Dossier environnement

> suite de l'article de la page 9

### 2. LA DÉCHETTERIE

Installée à proximité de l'entrée du site afin d'éviter aux usagers de pénétrer dans la zone de travail réservée au compostage et au transfert, elle est constituée d'un accès Véhicule Léger sur un quai haut desservant :

- 8 bennes (qui recevront individuellement les gravas, encombrants incinérables, encombrants enfouissables, ferrailles, textiles, cartons, déchets verts)
- 2 casiers (bois et pneus)
- 2 casiers pour le compost
- 3 bornes à accès réservé, contrôlées par le gardien (déchets toxiques, huiles de fritures, batteries)

### 3. LE QUAI DE TRANSFERT

Ce quai permet de recueillir les déchets ultimes (déchets des ménages non valorisables) collectés par les bennes de ramassage des ordures ménagères. Après pesée de ces déchets sur un pont bascule, ils sont emmenés par camions vers les centres d'enfouissement ou d'incinération prévus à cet effet.

### 4. BÂTIMENTS ET ESPACES COMMUNS

Deux bâtiments seront construits de part et d'autre du centre de transfert. Ils serviront d'entrepôts pour les divers camions et le stockage du matériel.

### Les espaces communs du site regroupent :

- le contrôle d'accès et le pesage
- les voiries générales d'accès et les réseaux de distributions des utilités, de recueil des eaux et d'éclairage extérieur,
- l'alimentation électrique,
- les espaces verts favorisant l'intégration générale du projet et la limitation de son impact visuel, créant une véritable barrière végétale
- les locaux administratifs (hall d'accueil, bureau d'accueil/pesage, bureau responsable d'exploitation, salle de réunion, local rangement, sanitaires, bureau compostage, bureau service, collecte, deux vestiaires et une salle de repos) sur 250 m<sup>2</sup>

Le gardien bénéficiera d'un logement de type F4 dans un espace attenant réservé.

## Budget

Le coût total des travaux est estimé à 3,5 millions d'euros hors taxes.

Des demandes de subventions ont été effectuées auprès du Conseil Général de la Nièvre, auprès de l'ADEME (Agence de Développement et de Maîtrise de l'Energie) au titre du PDMD (Programme Départemental de Maîtrise des Déchets) et de l'Etat (Dotation Globale d'Equipement).

## Planning

> Février à Mai 2003	Consultation des entreprises
> Mai à Juillet 2003	Choix des constructeurs
> Octobre 2003	Préparation chantier
> Novembre 2003	Début des travaux
> Novembre 2004	Ouverture au public

## Interview



Photo : CCLIN

### MICHEL FRÉGEAI

Vice-président chargé de l'environnement

### VIVRE : QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME DE PILOTAGE BIOLOGIQUE ?

**M.F.** : Il s'agit d'une unité qui gère automatiquement le processus de compostage : elle vérifie les taux d'humidité et d'oxygénation et arrose ou insuffle de l'air en fonction des analyses.

Les casiers qui recueillent les déchets organiques sont à cet effet installés sur des caniveaux qui permettent l'aération et l'extrait des jus. C'est la fermentation aérobie.

### VIVRE : QUELS SONT LES AVANTAGES DE CE PROCÉDÉ ?

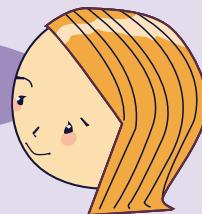
**M.F.** : Premièrement, il évite les odeurs. Ensuite, il favorise la montée en température du compost, tuant les graines et insectes qui s'y trouvent. Au final, on a un produit marchand de grande qualité qui peut bénéficier d'un agrément.

### VIVRE : EN QUOI CETTE NOUVELLE PLATE-FORME EST-ELLE ÉCOLOGIQUE ?

**M.F.** : Il faut avoir à l'esprit que sur le site, on ne stocke rien. Les déchets ultimes font un court passage par le quai de transfert avant d'être emmenés en incinération ou enfouis ; les matières recyclables rejoignent leurs filières respectives et pour le compost, on respecte le processus naturel.

Ensuite, la plate-forme ne crée aucune nuisance olfactive ou sonore. Elle s'inscrit dans l'environnement grâce à un travail paysager. Le site choisi permettra à l'avenir d'augmenter les tonnages des déchets retraités.

## Le saviez-vous ?



- **1 BOUTEILLE SUR 2** est recyclée
- En France, **1 HABITANT SUR 2** trie
- **1,2 KILOS DE DÉCHETS** sont produits **PAR JOUR** par habitant en France (2 fois moins qu'aux Etats Unis)
- on peut recycler **10 FOIS** une feuille de **PAPIER**
- il faut **27 BOUTEILLES EN PLASTIQUE** (PET) pour faire un **PULL** en fibres synthétiques (polaire)
- il faut **300 ANS** à un emballage en **ALUMINIUM** pour se dégrader
- Il faut **670 CANETTES** pour faire un **VÉLO**
- Il faut **19 000 BOÎTES DE CONSERVE** pour faire une **VOITURE**
- **90 % DES HABITANTS** de la Nièvre sont concernés par la collecte sélective (en porte à porte ou avec point d'apport volontaire à moins de 3 km)
- **CHAQUE ANNÉE**, la France produit un **TAS DE DÉCHETS** haut comme **LE MONT BLANC**



Sources : SIEEN, Ademe



Photo : Ch. Deschanel

# Tri sélectif : Que deviennent nos emballages ?

- **Conteneurs à écriteau bleu**  
Cartons/Papiers/Journaux  
(sans films plastiques)

## Et après ?

Les balles de carton sont préparées au centre de tri. Elles sont passées dans l'eau, égouttées, pressées, amidonnées et séchées pour refaire de la pâte à papier. Les papiers et magazines suivent le même traitement avec, en plus, une étape de désencrage. **Utilisation :** emballages en carton ondulé, présentoirs à la vente. Le papier est réutilisé dans la fabrication de journaux et papier à écrire.

- **Conteneurs à écriteau vert**  
Bouteilles/pots/bocaux en verre  
(pas d'ampoules, de porcelaine)

## Et après ?

Le verre est fondu puis remoulé. **Utilisation :** la même qu'au départ: bouteilles, pots, bocaux. Le verre se recycle à l'infini.

- **Conteneurs à écriteau jaune (comme les sacs jaunes au centre de Cosne)**  
Plastiques (bouteilles), métaux (boîtes), aluminium (canettes), bricks (lait)

## Et après ?

Le plastique est trié en 3 familles. Il est ensuite broyé, lavé, séché, stocké et transformé en paillettes ou en poudre. **Utilisation :** matière première dans la fabrication de tubes, de flacons de lessive, de fibres de rembourrage (coussins, couettes...), mousse d'isolation, pots pour plantes, tuyaux, renforts de chaussures, dalles, murs anti-bruit...

Attirés par aimantation, les métaux sont sélectionnés. Après fusion, l'acier est coulé en plaques ou barres. Dans le cas d'une réutilisation dans l'alimentaire, on recouvre d'une couche d'étain. **Utilisation :** automobiles, trains, avions, bateaux, électroménager (frigo, machine à laver), matériel de bureau (chaise, bureau...), emballages, bâtiments (fenêtres, clous, boulons).

Livré sous forme de balles, l'aluminium est broyé, trié et refondu sous forme de plaques ou de lingots. **Utilisation :** moulage de pièces automobiles (moteur, jante, piston, culasse), tôles d'usage général, bandes pour boîtes boissons, structures du bâtiment (fenêtre, véranda...).

Le papier issu des briques servira à la fabrication d'essuie-tout, de papier hygiénique, boîtes à œufs, sacs en papier, papier-cadeau.



# Dossier Finances

C'est lors du débat d'orientations budgétaires que les choix des élus communautaires s'affirment. Les priorités retenues sont alors intégrées dans le budget et les investissements qui marqueront l'exercice budgétaire se dessinent.

Pour l'année 2003, les élus se sont attachés à mettre en œuvre les mesures qui accompagneront le développement économique et qui rendront de surcroît notre territoire encore plus attractif. Cette vision à moyen et long terme accentue la priorité accordée à l'aménagement de notre territoire.

Elle se traduit par une augmentation raisonnée de la pression fiscale. Par exemple, pour un foyer payant une taxe d'habitation moyenne de 609€ (environ 4000F), l'augmentation sera de 1€ par mois.

# Investir dans l'aménagement du territoire



Photo : CCLN

Attirer de nouvelles entreprises, favoriser le maintien et le développement des activités existantes sont les clefs d'une politique économique en faveur de la création d'emplois nouveaux. Pour autant, d'autres facteurs doivent être pris en compte pour rendre notre territoire plus attractif et renforcer la compétitivité des entreprises locales. Ainsi, différentes mesures d'accompagnement ont été engagées à partir de l'exercice 2003. Ces investissements qui comprennent une phase d'étude, de consultation, de concertation ainsi qu'une phase de réalisation font l'objet d'une autorisation de programme et seront portés techniquement sur plusieurs exercices budgétaires.

## LA CRÉATION D'UN PÔLE CULTUREL FORT

Avec la réalisation d'une salle de spectacle de type amphithéâtre, d'une seconde médiathèque et d'une école de musique intercommunale, la Communauté de Communes se dote de tous les atouts pour dynamiser la vie locale et proposer un véritable panel d'activités culturelles.

### Coûts prévisionnels et dates de réalisation.

	Coût	Début des études	Fin de réalisation
<b>Salle de spectacles</b>	2,5 M€	2002-2003	2005
<b>Médiathèque centrale</b>	2,2 M€	2002-2003	2005
<b>École de Musique</b>	1 M€	2002-2003	2004

## UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

La réalisation d'une plate-forme écologique participe activement à la protection de notre environnement. La mise en œuvre d'un Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) viendra inscrire dans la démarche communautaire cette volonté d'harmoniser et de préserver notre environnement, nos paysages et notre cadre de vie privilégié.

	Coût	Début des études	Fin de réalisation
<b>Plate-forme écologique</b>	3,5 M€	2002-2003	2004
<b>SCOT</b>	0,08 M€	2003	2004

## POUR SUIVRE LA MODERNISATION DES SERVICES

La création d'une nouvelle cuisine centrale avec le centre hospitalier de Cosne-Cours-sur-Loire montre l'effort de modernisation de nos services et la recherche constante de rationaliser au maximum ces investissements. D'autres investissements plus courants mais tout aussi primordiaux pour la bonne marche des services ont été retenus.

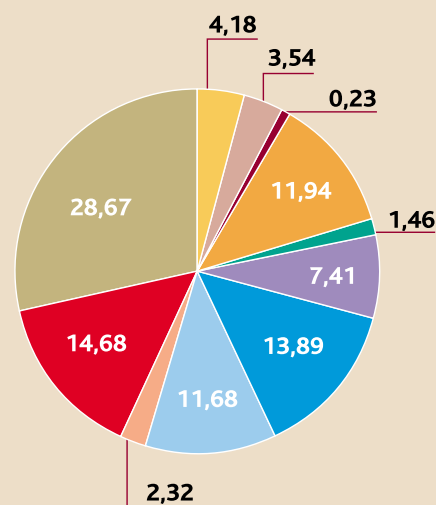
	Coût	Début des études	Fin de réalisation
<b>Cuisine centrale</b>	1,8 M€	2003	2004

Autres investissements courants: matériels pour la crèche, logiciels bibliothèque, véhicule de portage de repas à domicile...

## Présentation des dépenses de fonctionnement

### Personnel, fournitures, entretien...

Chiffres du BP 2003: élaborés au vu des dépenses de l'exercice 2002 et des demandes émises par chaque service.



**TOTAL : 4 565 000 €**

- cuisine
- petite enfance
- associations
- communication
- piscine
- ordures ménagères
- frais financiers
- culturel
- chantier d'insertion
- économique
- administration générale



# Le très haut débit : un outil au service des entreprises

Avec 20 km de fibre optique, 2,5 millions d'euro d'investissement et l'ensemble des sites économiques, socioculturels et administratifs desservis, la Communauté de Communes Loire et Nohain sera très prochainement la plus petite Communauté de Communes de France à proposer du très haut débit et la première Communauté de Communes du Département de la Nièvre et de la Région Bourgogne à disposer d'un réseau urbain de télécommunication à haut débit.

## LE TRÈS HAUT DÉBIT : QUELS ENJEUX ÉCONOMIQUES ?

Première ville nivernaise sur l'A77 en venant de Paris, Cosne-sur-Loire et son bassin d'emploi ouvre aux entrepreneurs de la région parisienne de nouvelles perspectives de développement.

Le Haut Débit est le fruit d'une stratégie de développement économique local et d'aménagement du territoire permettant de lutter contre la désertification et la faible attractivité du Département. L'engagement de la Communauté de Communes en faveur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication la place au premier rang des collectivités refusant toute fracture numérique. Ainsi en déployant la fibre optique sur son territoire, la CCLN entend tout autant favoriser le maintien et le développement d'activités existantes qu'attirer de nouvelles entreprises.

## UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE : POUR QUEL PUBLIC ?

Le très haut débit est principalement destiné aux entreprises, commerçants, artisans et administrations qui, dans le cadre de leurs activités, sont amenés à utiliser ces techniques de transmission ultra rapide de données. La fibre optique devrait à terme représenter 30 % d'économie par rapport aux actuelles Lignes Spécialisées (voir lexique).

Le coût de l'abonnement semble aujourd'hui trop élevé pour que les particuliers en retirent un quelconque bénéfice.

## COÛT ET MONTAGE JURIDIQUE DE L'OPÉRATION

2,5 millions d'euro d'investissement dont la partie "études" à la charge de la CCLN et la partie "travaux" à la charge du concessionnaire (l'ensemble du dossier faisant l'objet d'un partenariat fort avec l'Europe car financé à 50 % par les fonds FEDER).

Le réseau sera géré par le concessionnaire (à définir) dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Une Société par Actions Simplifiées (SAS) mise en place par ses soins pour la gestion quotidienne supporte les coûts d'investissement à hauteur de 30 %; la Caisse des Dépôts et Consignations est également partenaire à hauteur de 30 %.

## LE CALENDRIER DES OPÉRATIONS

### Une phase d'études

#### 2001 :

Étude de faisabilité lancée par la ville de Cosne-sur-Loire et le Cabinet Technoman Ingénierie qui a permis de définir un schéma directeur de desserte en fibre optique.

#### 2002 :

Étude pré-opérationnelle lancée par la CCLN avec le Cabinet Technoman Ingénierie, le cabinet Strategic Scout et le Cabinet juridique Benesty.

### Une phase pré opérationnelle

#### 2003 :

10 février : Remise des offres

Fin avril : Choix de l'entreprise gestionnaire

Fin juin : Début des travaux de câblage

#### 2004 :

Janvier : Mise en service

## QUEL HAUT DÉBIT POUR LES HABITANTS ?

Aujourd'hui, il existe des fournisseurs de services (accès à internet, au téléphone, au portable...) qui n'ont d'autre choix que d'utiliser les lignes existantes (réseau France Télécom).

Demain, ces mêmes fournisseurs pourront utiliser notre infrastructure, ce qui leur permettra de proposer des tarifs concurrentiels, aux habitants cosnois notamment.

## LES NOUVEAUX USAGES D'INTERNET PAR LE TRÈS HAUT DÉBIT ?

### Au sein des entreprises

- facilitation des échanges de données en interne (intranet), que ce soit dans un même lieu géographique ou avec des filiales éloignées avec diminution de coûts (car extrême rapidité d'exécution)
- possibilité de mise en réseau permanente avec clients et partenaires
- télétravail (travail à domicile pour des collaborateurs ou prestataires de services)
- diminution des déplacements (par la visioconférence par exemple : possibilité d'organiser des réunions rassemblant plusieurs collaborateurs situés dans des lieux différents)
- possibilité d'envoyer des données très lourdes (cabinets d'architectes, de graphisme, de logistique...)
- "net entreprises" (spécialisées dans les travaux pour le web, ou qui ne pourraient pas exister sans)

### Pour les particuliers

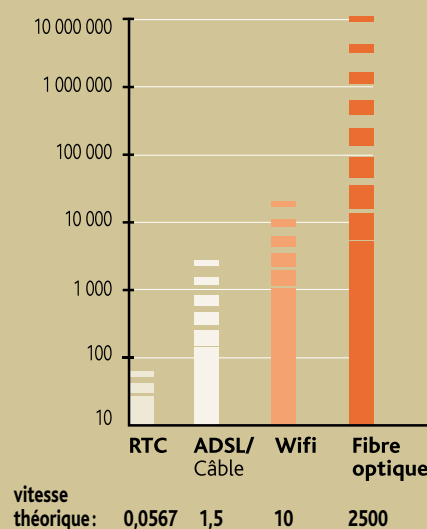
- commerce électronique (possibilité d'acheter en ligne)
- e-learning (apprentissage à distance)
- télé-médecine (consultations, opérations à distance)
- vidéosurveillance
- usages liés aux administrations (formulaires d'état civil en ligne, intranet), les autoroutes de l'information au service de la culture, de l'éducation...

## QUELLE COUVERTURE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE ?

Plusieurs hypothèses sont envisageables: du dégroupage cuivre à la liaison radio, en passant par la fibre optique. Le choix du mode de liaison s'effectuera en fonction de la faisabilité et de la rentabilité du réseau en amont, auprès des entrepreneurs.

## Comparatif des différentes technologies supports d'internet

Megabits/seconde



## Petit lexique

**RTC** - réseau téléphonique en lignes cuivre traditionnelles.

- Actuel installateur: France Télécom
- Fournisseur d'accès (permettent la connexion à internet): AOL, Cégétel, Bouygues, France Télécom...\*

**ADSL** - communément appelé **haut débit** dans les médias. Technique permettant de faire circuler l'information plus rapidement en utilisant le réseau traditionnel RTC (la fréquence utilisée est beaucoup plus élevée, elle permet de diffuser ou recevoir une masse de données plus importante). Elle nécessite la présence d'un central (deslam) de conversion des données. La ville de Cosne-sur-Loire bénéficie de cette technique.

- L'installateur: France Télécom (réseau RTC)
- Fournisseur d'accès: \*

**LS** - Ligne Spécialisée dans le transfert de données, service destiné aux entreprises (coût trop élevé pour les particuliers et petites entreprises).

- Installateur: France Télécom
- Fournisseurs d'accès: \*

### Réseau à Fibre Optique (très haut débit)

- réseau utilisant la lumière (et non plus le courant électrique) pour transférer l'information, d'où un gain de temps considérable (voir exemple). L'installation de fibre optique s'opère pour partie dans les anciens fourreaux. Une boucle de 21 km sera installée à Cosne-sur-Loire avec la possibilité de tirer des câbles en direction de chaque entreprise du Parc d'Activités, des collectivités, administrations...

## Un exemple concret : haut débit/très haut débit

**Combien de temps** faut-il, en théorie, pour transférer une image de très haute résolution (100 megaoctets) telle que l'utilisent les graphistes ou ingénieurs ?

Avec le Réseau Téléphonique Commuté (RTC), l'actuel réseau en ligne cuivre	<b>4 heures</b>
Avec l'ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line), dit haut débit	<b>26 minutes</b>
Avec la ligne spécialisée (louée par les entreprises)	<b>80 secondes</b>
Avec le très haut débit (réseau en fibre optique)	<b>0,32 secondes</b>

# Les communes en fête

Photo : CCLIN

## Alligny-Cosne : "L'épopée du fer"



Photo : CCLIN

presses, machines à froid, planches à calanders, lisseurs, fers à braises, à pétrole, à charbon...

Ardents pressophiles, M. et Mme Cramoisy, les organisateurs, racontent comment, il y a une dizaine d'années, en nettoyant un fer ancien, Monsieur a eu un véritable coup de foudre. Engouement contagieux qui a mené le couple à travers le monde, car il s'agit depuis lors de se procurer les éléments les plus rares et les plus extravagants.

Ainsi l'on pouvait admirer des pièces venant d'Espagne, d'Indonésie, de Chine, de Pologne, d'Arabie Saoudite... une collection inestimable qui retrace l'Épopée du Fer de la préhistoire (!) au début de l'ère électrique (1910).

Les visites, commentées chronologiquement et par métiers à travers différentes mises en situation, permettaient de se laisser absorber par le quotidien des hommes et femmes d'antan. Un petit livret retraçant l'histoire de ces objets méconnus fut remis aux visiteurs les plus assidus ! Après 15 jours de préparation, l'exposition a reçu plus d'un millier de visites en 4 jours, preuve que les causes les plus exubérantes sont communicatives.

C'est une exposition peu banale qui était proposée en novembre dernier aux habitants d'Alligny-Cosne et des environs : des machines et fers à repasser anciens de toutes provenances. Collection farfelue ou anecdotique pour les uns, véritable passion pour les autres, elle n'en dévoilait pas moins un millier d'objets dont des

## Myennes

Le tout premier **Vide Grenier** de la commune était organisé le 15 septembre dernier par la dizaine de bénévoles du Comité des Fêtes.

Plusieurs milliers de visiteurs (selon une estimation pessimiste!) ont chiné ce samedi là sur le stade de Myennes à la recherche de l'objet rare. Les premiers étaient là dès 6 heures du matin, peut-être plus professionnels que les autres, qui ont pu flairer les affaires avant la grande foule. Une buvette achalandée, des sandwiches pour tous et la bonne humeur ont semblé-t-il ravi la foule.

Et finalement, malgré les tracasseries occasionnées par une telle organisation, les membres du Comité des fêtes dont Monsieur Millet, son président, étaient pleinement satisfaits. Un véritable succès qui nous vaudra une deuxième édition le 21 septembre prochain.

## Cours

Ils étaient plus d'une centaine d'exposants à s'être rendus à l'imposante **Foire** de Cours-les-Cosne en mai dernier. Ce grand marché où les fermiers venaient traditionnellement vendre le produit de leur exploitation fut remis au goût du jour par l'ancien maire de la commune, Paul Carayon, il y a de ça 17 ans.

Depuis, plus une année ne passe sans ce grand rendez-vous où artisans, brocanteurs, artistes, associations... viennent participer à la fête.

Les membres de l'association organisatrice "Pour Vivre à Cours" se rappellent que le cortège de voitures garées le long des routes n'avait pas de fin... sans doute étaient-ce les 2000 à 2500 visiteurs venus profiter du beau temps, des manèges ou des produits du terroir, tellement engageants sur les nombreux étals que comptait la Foire. 18<sup>e</sup> édition les 10 et 11 mai prochains.

## St-Loup-des-Bois

Astiquées, huilées, époussetées, toilettées avec soin, les machines agricoles anciennes du Foyer Rural de St-Loup étaient fin prêtes à se faire admirer par les curieux venus en nombre pour cette nouvelle édition de **la Fête de la moisson** le 15 août dernier.

Et ce fut par un soleil de plomb que ces vieilles mécaniques ont défilé, sous le regard affectueux des membres du Foyer et de la centaine de bénévoles sur le pied de guerre.

Le tracteur Robert Bell de 1911, le Fiat 60C chenillé et la superbe batteuse de 1897, étaient, parmi les 120 pièces en état de marche présentées, source d'admiration. Mais l'engouement, des plus jeunes surtout, vint des balades, en chariot à bois et à skis, tracté par un magnifique McCormick B250. La découverte d'outils divers et des gestes ancestraux qui unissaient une fois l'an les membres d'une communauté, ont permis aux plus jeunes de s'instruire et aux plus vieux de se souvenir.

La joyeuse équipe de mécanos, fans inconsidérés de machines agricoles en tout genre, a eu la joie d'accueillir près de 2500 curieux ou nostalgiques du temps de nos grands parents. Rendez-vous donc cet été pour une nouvelle édition que l'on prépare déjà avec l'enthousiasme accoutumé...



Photo: CCLN



Photo: Ch. Deschanel

## Neuvy-sur-Loire

Un week-end un peu particulier s'annonce dans la vie neuvyçoise en ce début d'été avec une double actualité qui devrait rendre la petite cité bien animée: **Fête de la Musique** le 21 juin et arrivée du **Tour Nivernais Morvan** le dimanche 22.

Ainsi, la municipalité propose, sur la place de la mairie, dès la fin d'après-midi du fameux samedi musical, un apéritif festif avec un groupe rock local (encore à confirmer à ce jour). Les restaurants-bars de la place garantiront en outre le repas snack avant le début du Bal Concert assuré par **le groupe de Jouet-sur-L'Aubois "Sinclair"**. Les 7 musiciens se feront fort d'interpréter les grands succès passés et à venir. Extinction des feux prévue tard dans la nuit. Les noctambules pourront même assister à la préparation, dès l'aube, de l'arrivée des cyclistes du Tour Nivernais Morvan, pour sa 27<sup>e</sup> édition.

Le Comité d'organisation, avec à sa tête l'ancien coureur Jean-François Bernard fait cette année encore honneur à Neuvy en y installant l'arrivée générale de la manifestation. Les coureurs, professionnels pour la plupart, devraient gravir la route de la Montagne en cours d'après-midi. Réservez vos places dans les fossés!...

# Le cynorrhodon ou poil à gratter

Derrière ce mot barbare "cynorrhodon" qui signifie littéralement en grec "rose de chien" se cache le modeste fruit de l'églantier sauvage. Plus connu sous le nom de gratte cul ou poil à gratter, on le trouve fréquemment à la campagne dans les haies bordant routes et chemins.

Comme en attestent d'anciens documents, cette petite baie est appréciée depuis fort longtemps:

La famille **homo sapiens sapiens** en est friande et la déguste sans modération à l'approche de l'hiver.

**Les Amérindiens** la considèrent comme un aliment de survie et la consomment en décoction ou en boisson (bière), elle est souvent mélangée au pemmican (viande séchée très nutritive, traditionnelle de la baie d'Hudson),

**Les Esquimaux d'Alaska** en font quant à eux une sorte de pudding (pulpe de cynorrhodon écrasée, huile de phoque, eau et sucre).

Aujourd'hui encore, les suédois la consomment en soupe, chaude ou froide et dans nos régions elle peut servir à de nombreuses préparations culinaires: purée, confiture, sirop, sauce pour le gibier, vin, tisane, jus, concentrés...

Lorsqu'il est bien mûr, à la fin de l'automne, le cynorrhodon devient rouge-vif et contient une sorte de "compote" de fruit orangée délicieuse et légèrement acidulée.

On peut le consommer nature (en prenant soin de ne pas avaler les graines contenues dans le fruit et en retirant le pédoncule) ou en faire de la marmelade (voir recette).



Photo : CCLIN



Photo : CCLIN

## À savoir

Le cynorrhodon a des **vertues thérapeutiques** bien connues des herboristes: il est extrêmement riche en **vitamine C** (jusqu'à 20 fois plus que l'orange!), et c'est un astringent intestinal. A utiliser en cas de manque de tonus, en période de croissance, en cas de gripes, diarrhées, dysenteries. La vitamine C de ce fruit se conserve même après la cuisson.

## Recette

### CONFITURE DE CYNORRHODON

#### MATÉRIEL

- 1 couteau de cuisine
- 1 casserole
- 1 grande passoire de cuisine à pieds
- 1 terrine (à peser à vide)
- 1 balance
- 1 moulin à légumes muni de sa grille la plus fine
- 1 bassine à confitures ou 1 faitout
- 1 cuillère en bois
- 1 écumoire
- 1 louche
- Plusieurs pots à confiture (stérilisés)

#### INGRÉDIENTS

- cynorrhodons
- pommes reinettes: 1/3 du volume des cynorrhodons
- sucre: poids égal à celui des fruits passés
- eau: quantité nécessaire aux deux cuissons des fruits

#### PRÉPARATION

- Laver les cynorrhodons dans de l'eau fraîche.
- Éplucher les pommes, les couper en quartiers (ôter queue et pépins).
- Dans la casserole, déposer les cynorrhodons puis les quartiers de pommes
- Couvrir d'eau, mais sans plus.
- Porter la casserole sur le feu pour obtenir l'ébullition, puis régler la flamme pour garder une cuisson douce pendant 30 mn environ.
- Verser les fruits cuits dans une passoire. Garder le jus dans la terrine et verser à nouveau les fruits dans la casserole.
- Renouveler la cuisson (30 mn à feu doux après ébullition).
- Passer au moulin à légumes le contenu de la cuisson (sans insister à la fin pour que les graines et poils ne passent pas). Verser dans la terrine.
- Peser la terrine pleine, déduire le poids de la purée de fruits. Peser ce même poids en sucre.
- Bien mélanger purée et sucre et porter la bassine sur feu très doux jusqu'à ce que le sucre ait fondu. Augmenter ensuite la flamme pour obtenir l'ébullition, puis la baisser pour garder une cuisson douce et régulière sur toute la surface de la bassine.
- Vérifier la cuisson (en faisant tomber quelques gouttes sur une assiette; la cuisson est à point quand les gouttes se solidifient tout de suite).
- Dès que la cuisson est à point, enlever la bassine du feu.
- Écumer et mettre en pots.



# Infos pratiques

## Communauté de Communes Loire et Nohain

### SERVICES ADMINISTRATIFS

**2, rue Chollet**  
**BP 70**  
**58203 COSNE-SUR-LOIRE**  
**CEDEX**

**Tél. 03 86 28 92 92**  
**Fax 03 86 28 92 93**  
**e-mail : ccln@cc-loire-nohain.fr**  
**Internet : www.cc-loire-nohain.fr**

### LES ÉLUS

- **M. Didier BEGUIN** - Président de la CCLN, Maire de Cosne-sur-Loire
- **Mme Marie-Claude AGOGUE** - Vice-Président chargée du Personnel, du Chantier d'Insertion, de la Cuisine Collective et du Service de Repas à Domicile, Maire de La Celle-sur-Loire
- **Mme Marie-José ALLAIN** - Vice-Président chargée de la crèche, de la Halte-Garderie, du Relais Assistantes Maternelles et des Relations avec les Associations
- **Mlle Véronique DUCHEMIN** - Vice-Président chargée des Finances et de la Communication
- **M. Michel FREGEAI** - Vice-Président chargé de l'Environnement (dont ramassage et traitement des déchets)
- **M. Jean MORIN** - Vice-Président chargé de l'Aménagement de l'Espace et de l'Urbanisme

### BIBLIOTHÈQUE

Mme Michèle GUIBAL  
 Place Bad Ems - BP 70  
 Tél. 03 86 28 14 22  
 Fax 03 86 28 54 53

### MÉDIATHÈQUE

Mlle Sandrine GOUT  
 Place Alexandrine Semence  
 Neuvy-sur-Loire  
 Tél. 03 86 39 23 55

### CRÈCHE

Mme Christiane BERGER  
 37, rue des Jardins  
 Tél. 03 86 28 24 21  
 Fax 03 86 28 16 54

### HALTE GARDERIE

Mme Martine MANOUVRIER  
 Place de la Résistance  
 Tél. 03 86 26 71 89

### R.A.M

Mme Isabelle BITAULT  
 Place de la Résistance  
 Tél. 03 86 28 26 05

### PISCINE

M. Gérard CRETEL  
 Route de Saint Laurent  
 Tél. 03 86 26 60 73  
 Fax 03 86 26 61 49

### CUISINE CENTRALE

M. Jean-Marc GUILLERAULT  
 47, rue du Général Binot  
 Tél. 03 86 28 17 48 ou  
 03 86 26 71 15  
 Fax 03 86 26 95 27

### SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Tél. 03 86 28 92 92  
 Fax 03 86 28 92 93

### DÉCHETTERIE

Route des Carrières  
 Cours  
 Tél. 03 86 26 97 43

### LES MAIRIES

#### Alligny-Cosne

Maire: Jean-Paul CARROUE  
 4, route de St Amand, 58200  
 Tél. 03 86 26 25 13

#### Annay

Maire: Daniel LABIDOIRE  
 Le Bourg, 58450  
 Tél. 03 86 39 22 65

#### La Celle-sur-Loire

Maire: Marie-Claude AGOGUE  
 Le Bourg, 58440  
 Tél. 03 86 26 03 85

#### Cosne-sur-Loire

Maire: Didier BEGUIN  
 Quai J. Moineau, BP 123, 58206  
 Tél. 03 86 26 50 00

#### Cours les Cosne

Maire déléguée: Ginette LAURENS  
 Le Bourg, 58200  
 Tél. 03 86 28 10 10

#### Myennes

Maire: Françoise PILLARD  
 47, route de Paris, 58440  
 Tél. 03 86 28 17 90

#### Neuvy-sur-Loire

Maire: Jean Claude MARTEL  
 Place de la Mairie, 58450  
 Tél. 03 86 39 20 33

#### Pouigny

Maire: Jean DOUDEAU  
 Le Bourg, 58200  
 Tél. 03 86 26 97 47

#### St-Loup-des-Bois

Maire: Claude BERNOT  
 Le Bourg, 58200  
 Tél. 03 86 26 27 48

#### St-Père

Maire: René MARCELLOT  
 Rue de la Mairie, 58200  
 Tél. 03 86 28 00 40

# Maintenant des liens forts nous unissent.

La Communauté de Communes  
Loire et Nohain est née de la  
quête d'une plus grande solidarité  
entre **nos 9 communes**.

Aujourd'hui, d'un simple clic,  
vous pouvez faire le plein  
d'informations et apprécier  
encore plus la vie au sein d'un  
environnement privilégié.

**Cliquez. Surfez. Vivez.**

**[www.cc-loire-nohain.fr](http://www.cc-loire-nohain.fr)** 

La Communauté de Communes  
Loire et Nohain est sur Internet.